

INFOS COMMUNALES St Médard NOVEMBRE 2010



Actualité NEIGE



*Ca y est, la neige est là, et avec elle les premières difficultés de circulation. Il faut savoir que de par son altitude (540m), la commune de St Médard est **classée en zone de montagne**.*

Comme de plus en plus de communes « de montagne » nous avons décidé de réduire le salage des routes pour 2 raisons : respect de l'environnement et réduction de la facture du déneigement.

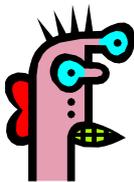
Nous continuerons à saler les parties pentues et les virages dangereux mais nous limiterons l'épandage de sel sur les zones plates.

A notre altitude, il nous semble important, voire incontournable, de prévoir, un équipement adapté aux conditions météorologiques.

Comme l'hiver précédent, la route de la Thierry ne sera pas déneigée par le tracteur. Nous mettrons à disposition des riverains du sel et de la pouzzolane pour les parties les plus pentues.

Je vous remercie de votre citoyenneté.

Cambriolages



Depuis quelques semaines, on observe une recrudescence des cambriolages dans les communes avoisinantes. Au niveau de St Médard, on note des comportements un peu particuliers de démarcheurs à domicile.

C'est pourquoi nous vous invitons

- **à la prudence** – n'ouvrez pas votre porte sans avoir au préalable identifier la personne
- **à redoubler d'attention** – fermez correctement vos portes, fenêtres, portails
- **à la vigilance** – notez les numéros des plaques des voitures suspectes – appelez la gendarmerie

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 26 novembre 2010

Etaient présents : Evelyne FLACHER – Nicole THOLLOT - Alphonse PALLANDRE – Christian SANIAL– Gérard ALIX - Laure TRONCHON - Daniel VAUDABLE - Odile GIRAUD – Christian PRAL – Nathalie MAZET – Hervé CHEMIN

SOMMAIRE

- **BUDGET** : Décisions modificatives budget principal et budgets annexes Logements et Assainissement
- **SALLE D'ANIMATION** : Tarifs de location et charges à compter de 2011
- **TERRAIN DE SPORT CHEVILLONNIERE** : Planning des travaux d'aménagement de la halle des sports (toiture, eau chaude sanitaire, revêtement de sol, électricité ...) – Tarifs des abonnements au tennis pour 2011

BUDGET

Section de fonctionnement

Le conseil vote à l'unanimité les décisions modificatives de la section de fonctionnement. On constate seulement des ajustements mineurs en dépenses (avec une diminution de 950€ des dépenses) mais une augmentation assez sensible en recettes (19 050€ de recettes supplémentaires).

Cela s'explique par

- les loyers supplémentaires des bâtiments communaux (maison et local artisanal des 4 routes, cabinet des infirmiers et garage de l'ancienne mairie)
- des taxes d'urbanisme sur la vente de terrains devenus constructibles depuis moins de 18 ans
- un remboursement par le SIMOLY d'une avance de trésorerie pour une opération programmée et non réalisée

Section d'investissement

Grâce à cet excédent de 20 000€ , les programmes en cours sont renforcés et de nouvelles opérations sont initiées :

- acquisition de matériel : + 1 000€ de fonds propres
- aménagement halle des sports (réseau eaux pluviales, eau chaude sanitaire, soudure du taraflex, toiture ...) 13 000€ de crédits sont ajoutés à ce programme pour le financer entièrement
 - montant des travaux 28 000€ TC
 - subvention du Conseil Général 13 800€
 - autofinancement communal 14 200€
- programme voirie 2011 : premier autofinancement prévisionnel de 6 000€.

Budget annexe logements

En section de fonctionnement, vote de crédits supplémentaires (500€) pour le poste des énergies (facture de gaz plus importante) et diminution du prélèvement équivalent pour la section investissement.

En tenant compte de cette baisse de crédits, le programme des logements F3 dispose encore de 11 545€ de fonds propres.

Budget annexe assainissement

En section de fonctionnement, vote de crédits supplémentaires (650€) pour le poste des énergies (électricité et eau) . Les dysfonctionnements importants cette année de la station de relevage du Tinchon ont entraîné une consommation plus importante d'électricité.

En revanche la facture d'épandage des boues fut moins élevée que nos prévisions (-650€) ce qui permet d'équilibrer le poste dépenses de la section de fonctionnement.

En investissement pas de changement à noter.

SALLE D'ANIMATION

Salle d'animation

Le conseil municipal approuve la proposition de la commission « bâtiments communaux » pour une augmentation uniquement des charges d'utilisation à compter du 1^{er} janvier 2011. Ces charges concernent uniquement les différentes énergies : eau, électricité et gaz.

Le détail complet de tous ces tarifs apparaîtra dans le bulletin communal annuel distribué entre les fêtes de fin d'année. Dès à présent vous pouvez le consulter en mairie.

TERRAIN DE SPORT

Halle des sports

Les calendriers des matchs du basket ne seront connus que tardivement ainsi que les dates de trêve des fêtes de fin d'année.

Aussi, lors de la réunion du 23 novembre, la commission SPORT, a décidé de réaliser, dans la mesure du possible, les travaux sans fermer la salle.

Dans ce cadre, chacun devra être compréhensif et vigilant pendant ces travaux. Nous avons prévu de vérifier journalièrement le chantier avant les entraînements pour assurer la sécurité.

Tennis

Le conseil décide de ne pas modifier le prix des abonnements aux deux courts de tennis, le tarif est le suivant :

- 46€ pour le tennis extérieur
- 46€ pour le tennis intérieur
- 71€ pour un abonnement double intérieur extérieur.

Les nouvelles cartes de tennis seront disponibles à compter du 1^{er} avril 2011 .

INFOS COMMUNALES

CANTINE

Le repas de NOEL de la cantine se déroulera le jeudi 16 décembre. Il est rappelé aux parents qu'ils doivent inscrire leur enfant avant le 9 décembre en mairie.

Le coût de revient du repas est plus élevé de 0.30€, mais la commune prendra à sa charge ce surcoût et les enfants bénéficieront du tarif habituel (ticket à 3.50€).

Pour des raisons comptables, les services de la trésorerie de Chazelles nous imposent une clôture des comptes de régies le 13 décembre. A cet effet la dernière vente de tickets de cantine et de garderie aura lieu en mairie le samedi 11 décembre. Les ventes reprendront à compter du vendredi 7 janvier 2011 à 16h 30.

LISTE ELECTORALE

Les nouveaux habitants qui ne sont pas encore inscrits (et les anciens qui ne l'ont pas encore fait) sur la liste électorale, peuvent demander leur inscription **jusqu'au 31 décembre 2010**. Il suffit de se présenter en mairie avec la carte nationale d'identité et un justificatif de domicile.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2011 sont inscrits d'office sur la liste électorale. Ils doivent toutefois s'en assurer auprès du secrétariat de la mairie (surtout en cas de récent déménagement et de recensement à 16 ans dans une autre commune).

Pour information, la commune est concernée par les élections cantonales. Elles se dérouleront le dimanche 20 mars pour le 1^{er} tour et le dimanche 27 mars pour le 2^{ème} tour.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Tous les jeunes, garçons et filles nés entre le 1^{er} octobre 1994 et le 31 décembre 1994 doivent se faire recenser avant le 31 janvier 2011.

Il suffit de se présenter au secrétariat de la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise.

Cette démarche est indispensable pour être inscrit sur les listes électorales à 18 ans, passer le permis de conduire et se présenter aux examens.

SECRETARIAT MAIRIE

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat sera fermé du 24 décembre au 3 janvier à 13h 30.

Une permanence exceptionnelle sera assurée vendredi 31 décembre de 8h à 12h pour les dernières inscriptions sur la liste électorale.

DECHETTERIE

En raison des fêtes de fin d'année, la déchetterie communautaire à Chazelles sur Lyon sera fermée les vendredis 24 et 31 décembre.

MARCHÉ DE NOËL

Le 8^{ème} marché de NOËL se déroulera cette année à Maringes le dimanche 19 décembre de 9h à 18h. A découvrir : artisanat, produits du terroir, balades en calèche, chanteurs de rue, limonaire, vin chaud, marrons chauds, crêpes, repas sur réservation et rencontre avec le Père Noël . Renseignements auprès de l'Office de Tourisme de Forez en Lyonnais à Chazelles sur Lyon tél : 04 77 54 98 86.

INFOS DIVERSES

OFFRE D'EMPLOI

Le restaurant Le BON ACCUEIL recherche serveuse pour week-end et jours fériés (CDD).

S'adresser au restaurant - téléphone 04 77 94 03 64

BOULANGERIE

Votre artisan boulanger, vous a réservé une SURPRISE Venez vite la découvrir !

Du 25 novembre au 25 décembre, **vous pouvez gagner une télé HD avec votre carte de fidélité.**

Boulangerie Alexandra et Nicolas HAMPARTZOUMIAN

tél 04 77 94 48 53

Ouvert du mardi au dimanche de 7h à 20h – Fermé le mercredi et le dimanche après-midi ainsi que le lundi toute la journée.

Syndicat Mixte de la zone de loisirs de Hurongues

OUVERTURE DE LA PISCINE AU PUBLIC



Vacances Noël 2010

Samedi 18 décembre 2010	15h00 – 19h00
Dimanche 19 décembre 2010	08h30 – 12h30
Lundi 20 décembre 2010	15h00 – 19h00
Mardi 21 décembre 2010	15h00 – 19h00
Mercredi 22 décembre 2010	15h00 – 19h00
Jeudi 23 décembre 2010	15h00 – 19h00
Vendredi 24 décembre 2010	Fermée
Samedi 25 décembre 2010	Fermée
Dimanche 26 décembre 2010	08h30 – 12h30
Lundi 27 décembre 2010	15h00 – 19h00
Mardi 28 décembre 2010	15h00 – 19h00
Mercredi 29 décembre 2010	15h00 – 19h00
Jeudi 30 décembre 2010	15h00 – 19h00
Vendredi 31 décembre 2010	Fermée
Samedi 1^{er} janvier 2011	Fermée
Dimanche 2 janvier 2011	08h30 – 12h30

VEILLEE DE NOEL

Elle se déroulera le vendredi 24 décembre à 18h 30 à l'église de St Médard.
Une chorale d'enfants est organisée ce soir là. Chacun est invité à venir y participer.
1^{ère} répétition samedi 4 décembre à 11h dans la salle du caté (ancienne école privée).
Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

- Paul GRANJON 04 77 94 08 95
- Florence BATAILLON 04 77 94 16 40

Même si tu ne vas pas au caté,
tu peux venir chanter



TERRE OCELANE

Sandra GRANGE
Artiste Céramiste
ZA SAGNELONGE
42330 ST MEDARD EN FOREZ
TEL 04 77 94 19 46 - 06 11 72 63 15
terre.ocelane@orange.fr

A L'OCCASION DES FETES DE NOEL QUI S'APPROCHENT...

...PORTE OUVERTE

SAMEDI 11 DECEMBRE DE 9H A 19 H

DIMANCHE 12 DECEMBRE DE 9H A 18H.

A L'ATELIER **TERRE OCELANE...**

...SERONT À L'HONNEUR,

- Art de la table
- Déco de Noël
- Brumisateurs
- Brûle parfum
- Vase

Mais aussi...

... Enfin, je vous laisse découvrir la suite !

A la ZONE ARTISANALE SAGNELONGE de SAINT MEDARD EN FOREZ

avec le plaisir de vous rencontrer à l'atelier - **Entrée libre**

Sandra GRANGE